

## Au lac de Pouy, il y a du poisson!



Au lac de Pouy, il y a du poisson!

Lors de son assemblée générale de la Gaule élusate, Patrick Bounet, président de l'AAPPMA d'Eauze a rappelé que pour fêter les 100 ans d'existence de la société de pêche, la gaule élusate organise un repas samedi 16 mars à partir de 12 heures, à la salle du moulin de Pouy. Le repas est ouvert à tous (25 euros).

Ce fut aussi l'occasion de présenter le bilan financier et celui des activités de l'année 2023.

L'AAPPMA a eu pour l'année 2023, un bilan financier positif.

Il a été vendu 324 permis de pêche fédérale, soit une hausse de 20% par rapport à l'année 2022, ainsi que 85 cartes pour les truites ont été délivrées. En 2023, l'alevinage fut le suivant : 15 kg de perches, 15 kg de sandres pour un coût de 517€ net la fédération a remboursé la somme de 258, 75€, et pour palier à la crue de juin 2023, la fédération a lâché dans les lacs de Pouy 75 kg de gardons, 50 kg de tanches, 30 kg de black bass et 30 kg de brochets. Pour les truites à partir du 11 février et jusqu'au 26 avril, l'AAPPMA lâchera 650 kg de truites au lac de Pouy 1, dans la Gélise et les rivières des communes environnantes.

### Cartes truites et concours

Les cartes pour pêcher les truites sont obligatoires.

Ces cartes sont en vente au Leclerc d'Eauze, ainsi qu'au tabac Nuage d'encre à Eauze.

La carte de pêche pour les truites est à 20€ pour un adulte et pour un enfant jusqu'à 12 ans inclus, elle est vendue à 8€.

### Parmi les projets de l'année 2024

Un concours de pêche sera organisé à l'occasion des fêtes d'Eauze et l'AAPPMA envisage un autre concours à l'automne soit à l'américaine soit aux carnassiers.

Des précisions supplémentaires seront communiquées à l'approche de ces concours.

**Pour le repas les réservations sont obligatoires et doivent parvenir avant le 8 mars au 06 06 41 77 38.**